

# PROGRAMME

## Sauveteur Secouriste du Travail : Formation initiale

Programme conforme au référentiel V8. 01 2021

### Le public visé et les prérequis

- ✗ Salariés souhaitant devenir sauveteurs secouristes dans l'entreprise
- ✗ Aucun prérequis
- ✗ Il est nécessaire de lire, de s'accroupir et de s'agenouiller
- ✗ La formation est accessible aux personnes en situation de handicap capables de lire des schémas

### Les participants

- ✗ 4 à 10 stagiaires.

*NB. La formation SST ne peut avoir lieu avec un nombre de stagiaires inférieur à 4 : prévoyez si possible un nombre minimum de 5 stagiaires pour pallier une absence.*

### La durée

- ✗ 2 jours (14 heures)

### Les délais d'accès

- ✗ Les dates de la formation sont fixées de gré à gré par le client et l'organisme de formation.
- ✗ Il est préférable de nous contacter 2 mois avant la période de formation souhaitée et 4 mois avant lorsque vous prévoyez la formation en mai / juin / octobre / novembre / décembre.

### Les modalités de formation

- ✗ Formation en présentiel.



#### Accessibilité de la formation :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

Merci de nous informer en amont de la formation :  
Christian – 06 52 01 54 60  
fpcsudouest@gmail.com



Certifié QUALIOPI – N° FRO60805-2

#### FPC Sud Ouest

actions de Formation, Prévention et Conseil pour la réduction des risques professionnels

- [www.fpcso.com](http://www.fpcso.com)
- 9 rue Sébastopol  
31000 Toulouse
- 06 75 63 36 40
- fpcsudouest@gmail.com

SARL au capital de 10 000 €  
Siret 478 622 632 00014  
RCS Toulouse  
APE 8559A  
N° existence 73.31.04326.31  
N° assurance RCP 300010020

#### Vos interlocuteurs

**Christian** ☎ 06 52 01 54 60  
✉ cerisere.christian@sfr.fr

Protection données personnelles :  
**Justine** ☎ 07 55 77 21 14  
✉ jdeduitfpc@gmail.com

Formateur  
Christian

## Le contexte

### La formation SST répond à une préconisation de la CNAM TS.

Elle recommande qu'1 salarié sur 10 soit SST avec au minimum 2 SST sur chaque site de travail, quel que soit le nombre de salariés sur le site (par exemple, si 2 salariés sont présents sur le site et qu'ils sont tous les 2 SST, l'un pourra secourir l'autre)

## Les objectifs de la formation

- × Accroître le nombre de sauveteurs capables d'intervenir immédiatement et efficacement après tout accident
- × Promouvoir la prévention des risques professionnels
- × Respecter l'art. R4224-15 du code du travail tout en suivant les recommandations de la CNAMTS
- × Disposer au plus près des situations de travail réelles de salariés formés capables de détecter des dangers et d'informer la hiérarchie

## Les objectifs pédagogiques

1. Connaître les enjeux de sécurité de l'entreprise et son rôle de SST et être capable de :

### ROLE DE PREVENTION

2. Situer son rôle de prévention dans l'entreprise
3. Repérer des risques dans une situation de travail et agir ou proposer des actions de prévention
4. Informer les personnes ad hoc

### ROLE DE SECOURS

5. Protéger en reconnaissant le signal d'alerte aux populations en identifiant dans une situation d'accident les dangers persistants et en mettant en œuvre les mesures de protection adaptées
6. Examiner une victime et reconnaître les signes que sa vie est menacée, les prioriser et les associer à un résultat à atteindre
7. Alerter ou faire alerter les secours en respectant les consignes en cas d'accident donnant aux secours l'information pertinente et organisant leur accueil
8. Secourir la victime de manière appropriée et assurer sa surveillance
9. Éventuellement : adopter une conduite et des gestes adaptés aux risques spécifiques de l'entreprise

## Le lieu

Dans vos locaux. La salle doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- × Il n'est pas indispensable qu'elle comporte plus de 2 tables. Si l'espace non occupée par les tables n'est pas suffisant pour les exercices au sol, celles-ci doivent pouvoir être enlevées.
- × Il est nécessaire de disposer d'un espace 4 m<sup>2</sup> pour le formateur + 2 m<sup>2</sup> par stagiaire pour les exercices au sol (espace non occupé par des meubles).
- × Elle doit être équipée d'une chaise par stagiaire plus une pour le moniteur
- × Le sol doit être en suffisamment bon état pour que les stagiaires puissent s'y allonger (nous fournissons des tapis de sol)
- × L'environnement sonore doit être compatible avec une formation

Lorsque la formation a lieu dans vos locaux, il est intéressant que les stagiaires puissent se rendre dans des lieux de travail lorsqu'ils sont à proximité, pendant la dernière demi-journée de formation (environ 20 mn).

*Dans ce cas, merci d'avertir si nécessaire le formateur des EPI qu'il devra porter*

## Le formateur

Christian Cerisère, formateur SST certifié par l'INRS

- × Mastère spécialisé (bac+6) en prévention des risques technologiques – Institut National Polytechnique de Toulouse (ENSIACET)

Membre du Réseau Prévention de la CNAM TS et des CARSAT depuis 2009 :

- ✗ 2009 : Formateur PRAP IBC et SST
- ✗ 2011 : Formateur PRAP 2S et APS ASD
- ✗ 2014 : Formateur animateur Prévention HAPA
- ✗ 2015 : Formateur de formateurs PRAP
- ✗ 2016 : Formateur animateur Prévention
- ✗ 2017 : Formateur APS Transport et SEIRICH
- ✗ 2018 : Formateur animateur Aide et Soins à Domicile et formateur PRAP Petite Enfance
- ✗ 2021 : Formateur ALM « Accompagner La Mobilité »

Intervenant dans des formations CSE/CHSCT depuis 2012 et agréé par la Préfecture de Région depuis 2014  
Sauveteur Secouriste depuis 2006 et Secouriste en santé mentale depuis 2021

## Les outils pédagogiques

**Outils fournis par l'entreprise** (lorsque celle-ci dispose de ces informations et documents et qu'elle souhaite les communiquer) :

- ✗ Le nom de l'interlocuteur au sein de l'entreprise auprès de qui s'informer sur l'organisation sécurité de l'établissement (responsable ou animateur sécurité, salarié compétent désigné ...)
- ✗ Le nombre total de SST formés au sein de l'établissement
- ✗ Le taux de fréquence et de gravité des accidents au cours des 2 à 3 années antérieures (ou s'ils ne sont pas connus le nombre d'accidents)
- ✗ La liste anonymisée des accidents de travail de l'année précédente ou de l'année en cours avec si possible la description des circonstances de l'accident. A défaut une copie des déclarations
- ✗ Le document unique d'évaluation des risques ou s'il est volumineux la partie relative à une unité de travail dangereuse.



- ✗ Les consignes en cas d'accidents si vous en avez rédigées
- ✗ Lorsque ceci ne figure pas dans le Document Unique, le nom des produits chimiques CMR, corrosifs, toxiques et nocifs que les stagiaires peuvent être amenés à utiliser
- ✗ Une liste des matériels de secours existant dans l'établissement (par exemple : lave œil, extincteur pour brûlure chimique, brancard, sac à membres ...)

Lorsque ces documents existent dans l'entreprise :

- ✗ Un exemple de procédure de suppression de danger, mise en sécurité ou de consignation d'une machine ou d'un équipement
- ✗ Afin que les stagiaires puissent demander la suppression des dangers en respectant les procédures internes, une liste des équipements faisant l'objet de procédures particulières avec indication éventuelle des personnes habilitées à les mettre en œuvre.
- ✗ Les procédures de signalement des soins dispensés par les SST, des presque-accidents ou échappées-belles, des risques. Un exemplaire vierge de ces formulaires

A défaut de ces éléments :

- ✗ A qui et comment le SST doit-il signaler les soins qu'il a dispensés ?
- ✗ A qui et comment doit-il faire connaître les situations dangereuses qu'il a détectées ?
- ✗ A qui doit-il communiquer les propositions d'amélioration de la sécurité qu'il pourrait être amené à formuler ?

*NB : l'intervenant est soumis à une obligation de confidentialité.*

## Autres outils pédagogiques :

- ✗ Escape Game : Variante simplifiée de MISSION PREV de la CARSAT de Lyon (collection LudoPrev)

# LudoPrev

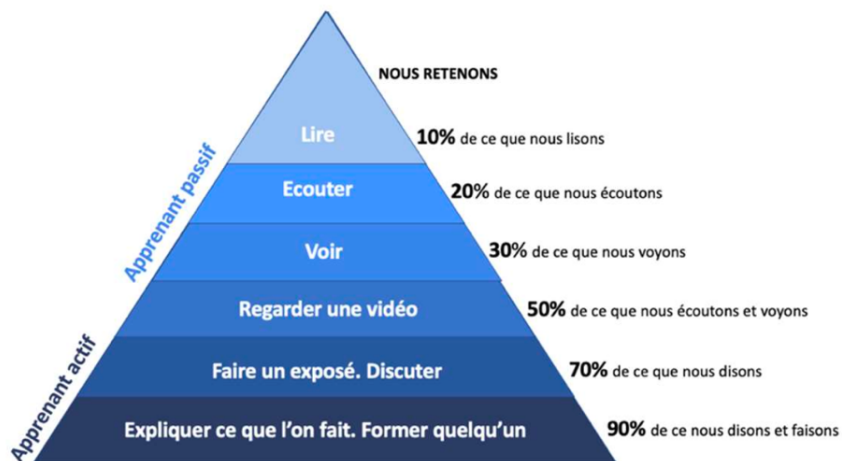


- ✗ Le plan d'intervention sur magnets
- ✗ Films pédagogiques de l'INRS : « La raison des gestes »
- ✗ Malette pédagogique INRS, matériel pour les simulations

- ✗ Film DFI CREATION sur les Gasp
- ✗ Mannequins :
  - 1 mannequin AMBU pour compressions d'Heimlich
  - Mannequins adultes, enfants, nourrissons pour RCP
- ✗ Défibrillateur utilisable en DSA et DEA

### Les méthodes pédagogiques

- ✗ Escape Game en équipe
- ✗ Démonstration et explication des gestes
- ✗ Exercices individuels
- ✗ Mises en situation courtes et très nombreuses permettant de mémoriser durablement le plan d'intervention SST (Il ne s'agit pas de s'aguerrir à la vue du sang, etc. – pas de maquillage – il s'agit d'apprendre de manière durable la relation situation de la victime → gestes de secours)



### L'encadrement des apprenants

- ✗ Le formateur est présent en permanence pendant la durée de la formation
- ✗ L'accompagnement des personnes en situation de handicap (PSH) :
  - Il est conseillé aux PSH, aux stagiaires éprouvant des difficultés susceptibles de compromettre l'efficacité de la formation ou à leur employeur de nous informer avant la formation en écrivant un mail à [fpcsudouest@gmail.com](mailto:fpcsudouest@gmail.com) ou un SMS au 06 52 01 54 60. Notre référent handicap prendra contact avec vous. S'il n'est pas en mesure de répondre seul ou avec le formateur à vos besoins spécifiques, il demandera l'aide des acteurs du handicap avec qui il est en relation.
  - A défaut, il est conseillé aux stagiaires concernés de s'adresser au formateur en début de formation ou bien le plus tôt possible dans la formation. Il a été formé à l'accueil des PSH.
  - Il faut tout faire pour éviter qu'au dernier moment, c'est-à-dire lors de l'évaluation des savoirs et des aptitudes en fin de stage, un stagiaire ne déclare une incapacité qui l'empêche de réaliser ou de réussir les épreuves sommatives de la formation.

### Le contenu du programme

#### JOUR 1

#### ROLE DE PREVENTION



Toute la partie Prévention de la formation SST utilise l'Escape Game dérivé de MISSION PREV créé par la CARSAT de Lyon.

- ✗ Le parallèle entre l'entreprise vue dans l'Escape Game et l'entreprise des stagiaires est fait en étudiant les documents fournis par l'employeur.

#### ROLE DE SECOURS

En cas d'accident, identifier les risques persistants pour se protéger, protéger la victime et les témoins

- ✗ Le signal d'alerte aux populations
- ✗ Les dangers persistants : le reconnaître, identifier les victimes, imaginer les scénarii de suraccident
- ✗ Supprimer le danger : reconnaître les dangers pouvant être supprimés par le SST, simplement ou dans le cadre d'une procédure spécifique, les consignations ne pouvant être mises en œuvre que par des personnes habilitées

...

- ✗ Isoler le danger : identifier ce qui pourrait constituer des mesures d'isolement par rapport aux dangers présents dans l'entreprise
- ✗ Protéger



Chaque apprenant fait un dégagement d'urgence

Examiner la victime et faire alerter

- ✗ Examiner : rechercher le saignement abondant. Reconnaître l'étouffement. Vérifier si la victime est consciente. Vérifier si la victime respire



Chaque apprenant recherche un saignement par palpation, vérifie la conscience et la respiration d'une victime inconsciente

- ✗ Faire alerter : les consignes en cas d'accident. L'information pertinente pour les secours. L'organisation de l'accueil des secours. A qui confier la mission d'alerte ? Quand alerter ?



Chaque apprenant simule un appel dans une situation d'accident qu'il invente

Secourir en cas de :

- ✗ Saignement abondant



Les apprenants posent un pansement compressif. Ils réalisent plusieurs simulations.

- ✗ Étouffement



Les apprenants réalisent des cas concrets d'étouffement total ou partiel de l'adulte et du nourrisson

- ✗ Plaintes de malaise
- ✗ Plaintes de brûlures



Les apprenants réalisent des cas concrets de malaise, brûlure externe, brûlure électrique

- ✗ Plaintes de douleurs empêchant des mouvements
- ✗ Plaintes pour une plaie qui ne saigne pas abondamment



Les apprenants réalisent des cas concrets fracture, plaie grave au thorax ou à l'abdomen

## JOUR 2

Ancrage des compétences



Des sous-groupes d'apprenants posent les magnets sur le plan d'intervention en expliquant leur signification. Ils font la démonstration des gestes (ils sont en position de formateurs).



Les apprenants s'entraînent en équipe en utilisant une liste des cas généraux et des cas particuliers sur laquelle n'apparaît pas la conduite à tenir. Lorsque le travail des équipes est peu qualitatif, le formateur le complète par plusieurs tours de table dans lesquels les apprenants indiquent immédiatement la conduite à tenir répondant au cas général ou particulier énoncé.



« La compétition » : alternativement un membre de chaque équipe joue le secouriste dans des mises en situation portant sur les cas généraux et les cas particuliers. En fonction du niveau du groupe les cas peuvent aborder des cas complexes : doubles signes de détresse, doubles victimes, cas évolutifs...

Secourir en cas de :

- ✗ Victime inconsciente qui respire
- ✗ Victime inconsciente qui ne respire pas



Poursuite de « la compétition » avec des cas concrets intégrant une victime inconsciente

Ancrage des compétences : évaluations formatives sur des cas concrets intégrant la victime inconsciente et l'utilisation du défibrillateur

Validation des compétences



Chaque apprenant passe les épreuves certificatives

## L'évaluation des compétences

- ✗ Mise en situation
- ✗ Analyse de l'intervention et du risque à l'origine de l'accident, mesures de prévention et signalement

## Le suivi

- ✗ Les stagiaires qui ont suivi l'intégralité de la formation et ont réussi l'évaluation des compétences, reçoivent un certificat national de Sauveteur Secouriste du Travail valable pour une période de 2 ans.

*NB : La qualité de Sauveteur Secouriste du Travail est attribuée pour une durée de 2 ans. Une formation de Maintien et Actualisation des Compétences (recyclage) d'1 journée permet de prolonger ou retrouver cette qualité pour une nouvelle période de 2 ans.*



**99,9%** des stagiaires ayant suivi la formation entre le 01/01/2017 et le 31/12/2023 la recommandent.

Évaluations :



*Un score de 9,5/10 correspond à : 8 stagiaires jugent la formation « excellente » lorsque 2 l'estiment « bonne »*

**Taux moyen d'obtention du certificat du 01/01/2020 au 31/12/2023 des apprenants ayant participé à la totalité de la formation = 100%**

*Les stagiaires qui ne participent pas à la totalité de la formation le font : a) en raison d'un changement de planning, b) en raison de maladie, c) parce qu'eux-mêmes ou leur hiérarchie ignoraient l'obligation de présence et ont pris des rendez-vous.*

*Taux d'absentéisme sur la formation en 2023 : 0% des 54 apprenants formés.*

*Cette formation est indépendante de la classification des emplois dans la convention collective.*

**DEMANDE D'UNE CONVENTION DE FORMATION INTRA-ENTREPRISE**  
à compléter et à nous retourner  
par document scanné joint à un mail à [fpcsudouest@gmail.com](mailto:fpcsudouest@gmail.com)

**Je soussigné(e)**

NOM ..... Prénom.....

Fonction .....

Cachet de l'établissement

**souhaite recevoir une convention pour des formations :**

**Formation initiale SST**

- Dates :
- Lieu : dans vos locaux
- Prix : 1300 € Nets de TVA, la formation de 2 jours intégrant les frais de déplacements et d'hébergement du formateur, la documentation pédagogique et les éventuelles déclarations sur la plateforme nationale FORPREV pour les formations certifiantes. La somme est payable après la formation, par virement, dans un délai de 30 jours à réception de facture.

**Date –Signature**